



HAL
open science

De l'opposition aux grèves au financement de la Cagoule: Michelin et le groupe d'autodéfense à Clermont-Ferrand, 1936-1937

Eric Panthou

► To cite this version:

Eric Panthou. De l'opposition aux grèves au financement de la Cagoule: Michelin et le groupe d'autodéfense à Clermont-Ferrand, 1936-1937. QCR. Quaderni del Circolo Rosselli, 2017, Quaderni del Circolo Rosselli, 2-3, pp.204-226. <hal-04926496>

HAL Id: hal-04926496

<https://hal.science/hal-04926496v1>

Submitted on 3 Feb 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

De l'opposition aux grèves au financement de la Cagoule:

Michelin et le groupe d'autodéfense à Clermont-Ferrand, 1936-1937

Éric Panthou

Centre d'Histoire «Espaces et Culture», Université Clermont Auvergne

Depuis l'annonce de sa découverte par le ministre de l'intérieur Marx Dormoy, le 23 novembre 1937, le complot de la Cagoule a suscité une vaste littérature, essentiellement journalistique et souvent empreinte de sensationnalisme. Alors que l'historiographie française délaissait largement ce champs d'études, Frédéric Monier s'interrogeait il y a près de vingt ans pour savoir si faute de sources nouvelles, nous aurions encore quelque chose à découvrir¹. Les publications et diffusions récentes, en France² comme à l'étranger³, attestent cependant d'un regain d'intérêt à l'égard de ce mouvement dont on ne veut plus minimiser l'importance.

Étudier la Cagoule n'est certes pas aisé. D'abord parce que le caractère volumineux et unidimensionnel des archives disponibles peut apparaître dissuasif pour les chercheurs⁴. En dehors du riche journal laissé par Aristide Corre⁵, le secrétaire d'Eugène Deloncle, le chef de l'organisation, on n'a retrouvé comme écrits cagoulards que des milliers de notes sur la menace communiste. Pour le reste – l'idéologie de la Cagoule, son organisation, son maillage à l'échelle du pays, son financement, ses liens avec l'armée, avec l'étranger – seuls les interrogatoires puis le

¹ F. Monier, *Le Complot dans la République: stratégies du secret, de Boulanger à la Cagoule*, Paris, La Découverte, 1998, p. 272.

² Citons un film, celui de Marcel Bluwal, *À droite toute*, diffusé à la télévision en 2008, et quelques uns des nombreux ouvrages traitant de la Cagoule, dont un seul, celui d'Éric Vial, émane d'un universitaire. Ph. Bourdrel, *Les Cagoulards dans la guerre*, Paris, Albin Michel, 2009, 282 p.; É. Vial, *La Cagoule a encore frappé ! L'assassinat des frères Rosseli*, Paris, Larousse, 2010, 319 p.; M. Sitbon, *Mitterrand le cagoulard. Voyage aux sources de l'extrême-droite française*, tome 1, Paris, Aviso, 2012, 195 p.; I. Hamel, *Les Bettencourt : derniers secrets*, Paris, L'Archipel, 2013, 299 p.; M. Rateau, *Les faces cachées de la Cagoule. Enquête et réflexion sur une conjuration politico-militaire dans la France de l'entre-deux-guerres*, Amiens, autoédition, 2016, 286 p.; F. Gerber, *Mitterrand, entre cagoule et francisque (1935-1945)*, Paris, L'Archipel, 2016, 350 p.

³ La liste est assez longue des études d'auteurs anglo-saxons portant sur la Cagoule et ses avatars. Citons deux des plus récentes: V. Deacon, *The extreme right in the French Resistance: Members of the Cagoule and Corvignolles in the second world war*, LSU Press, 2016, 240 p.; G. K. Brunelle and A. Finley-Croswhite, *Murder in the Metro : Laetitia Toureaux and the Cagoule in 1930s France*, Baton Rouge, Louisiana state university press, 2010, 266 p. Voir notre compte-rendu de cet ouvrage : <https://hal-clermont-univ.archives-ouvertes.fr/hal-01273810>.

⁴ La source principale, les archives du procès, n'est consultable que sur dérogation et aucune photographie n'est autorisée. Ce sont 40 cartons et sans doute plus de 100 000 pages d'enquêtes et surtout d'interrogatoires qui sont ainsi à analyser sur place.

⁵ Christian Bernadac présente *Dagore, les carnets secrets de la Cagoule*, Paris, France-Empire, 1977, 609 p.

procès auraient permis de les connaître. Mais les juges s'arrêtèrent aux portes des casernes et des bureaux des bailleurs de fonds. À la clôture de l'instruction, seules 71 personnes furent inculpées quand des milliers avaient été impliquées. Et de l'aveu du juge instructeur, Pierre Béteille, jamais une enquête et un procès ne donnèrent lieu à autant de mensonges et de dénégations. Ceci complique d'autant le recours à ces sources.

Ensuite, des documents ont disparu, restent introuvables⁶ et des obstacles ont été opposés à certains chercheurs pour accéder aux sources ou pour les dissuader d'écrire sur ce sujet⁷. Parce qu'elle amène à s'interroger sur le rôle d'une partie du grand patronat, de l'État Major, mais aussi de personnalités politiques ensuite de premier plan, à commencer par François Mitterrand, l'histoire de la Cagoule demeure sensible et elle attend toujours son étude de référence.

La Cagoule, ou l'Organisme spécial d'action régulatrice nationale (OSARN) comme ses fondateurs la nommaient⁸, ne se résume pas à quelques attentats, sabotages ou assassinats tels ceux de Carlo et Nello Rosselli. Elle ne se limite pas à Eugène Deloncle et à ses troupes parisiennes des anciens Camelots du Roi, groupes de choc de l'Action française.

En m'appuyant sur des recherches entamées il y a maintenant dix ans, je vais aborder la Cagoule dans sa dimension provinciale en présentant la genèse et la structuration du groupe d'autodéfense constitué initialement au sein des usines Michelin à Clermont-Ferrand, bientôt rattaché à l'OSARN. Je m'appuierai notamment sur de nouvelles sources comme les archives de Xavier Vallat, qui permettent de renouveler partiellement les analyses.

Quand on s'interroge sur la Cagoule en dehors de Paris et sa banlieue, deux villes sont systématiquement citées: Nice, avec son groupe nommé les Chevaliers du Glaive, dirigé par Joseph Darnand, menant quelques provocations contre des magasins tenus par des Juifs⁹ puis se lançant dans le trafic d'armes, et Clermont-Ferrand.

La capitale auvergnate est souvent considérée comme le second centre de la Cagoule après Paris. D'abord parce qu'elle comptait des effectifs importants et actifs. En atteste le fait que plus d'une vingtaine des quelque 102 inculpés début 1938 l'ont été ici. Parmi eux, figurait François Méténier,

⁶ On pense ici aux originaux des carnets de Dagore, possédés par la famille de Christian Bernadac; aux mémoires manuscrites de Pierre Mondanel, le policier qui démantela la Cagoule; aux archives d'avocats de cagouleurs; aux archives du juge Béteille, sans parler ici des mémoires qu'auraient pu laisser des cagouleurs.

⁷ G. K. Brunelle et A. Finley-Croswhite, *op.cit.*, p. IX; F. Gerber, *op.cit.*, p. 10-12. Pour notre part, nous avons essuyé deux refus incompréhensibles de la directrice des Archives du département de Paris à nos demandes de dérogation pour consulter les dossiers du procès. Satisfaction nous a été donnée après 16 mois de démarches et un recours auprès de la Commission d'accès aux documents administratifs.

⁸ La presse et la justice parlent eux de l'Organisation Secrète d'Action Révolutionnaire Nationale ou CSAR, termes récusés par Deloncle.

⁹ Archives du département de Paris, dossier Pérotin 212/79/3 (plus loin, AP Pérotin): carton 29. Rapport de police du 18/09/1937. Voir aussi carton 24-4 sur les trafics d'armes à Nice.

un adjoint d'Eugène Deloncle; celui qui négocia l'achat d'armes de guerre à l'Italie de Mussolini en échange de l'assassinat de Carlo et Nello Rosselli. Figurait également Pierre Locuty, l'ingénieur Michelin qui, sur ordre de Méténier, confectionna et déposa une bombe détruisant le siège du patronat français le 11 septembre 1937. Clermont-Ferrand est ensuite citée parce que Pierre Michelin, à la tête des usines Citroën et Michelin depuis 1935, faisant de lui probablement le plus puissant patron de France, est régulièrement décrit comme l'un des principaux si ce n'est le principal bailleur de fonds de la Cagoule.

Parce qu'elle met en cause non seulement la participation de Pierre Michelin mais aussi celle d'une partie de la direction de l'entreprise aux côtés de militants d'extrême droite, parce que la famille Michelin reste à la tête d'une des plus puissantes multinationales françaises et pèse d'un poids considérable à Clermont-Ferrand, cette histoire demeure sensible et reste à écrire. Très vivace jusqu'aux années 1950, la mémoire collective sur la gravité de ces événements s'est progressivement estompée dans la ville même, pour laisser place davantage à une rumeur. Ces faits sont néanmoins de plus en plus évoqués ces dernières années¹⁰.

Nous décrirons dans un premier temps la genèse de ce groupe d'autodéfense, né face aux grèves de juin 1936 mais résurgence d'une ancienne Garde civique patronale. Puis, après en avoir évalué l'importance, nous verrons qu'il a été créé par des cadres Croix-de-Feu de l'usine, recueillant le soutien de leur patron mais aussi celui du colonel de la Rocque. Dans une dernière partie, après avoir présenté l'implication de Pierre Michelin comme financeur de la Cagoule, nous étudierons l'organisation armée du groupe clermontois, ses liens avec les militaires et son travail de renseignement.

I – L'autodéfense contre la menace ouvrière

L'OSARN se présentait sous la forme complexe d'un ensemble de sociétés secrètes organisées dans la plupart des provinces françaises au nom de la peur du danger communiste, et que fédérait, armait, encadrait et dirigeait – souvent à leur insu – le groupe central clandestin créé par Eugène Deloncle en juin 1936. Elle a eu l'ambition de déstabiliser le gouvernement et d'instaurer un régime autoritaire, s'appuyant en particulier sur l'armée, sans qu'on sache si c'était pour restaurer la royauté, soutenir une dictature militaire ou fasciste, et sans qu'on connaisse exactement l'importance de ses

¹⁰ Plusieurs scènes du documentaire de Jocelyne Lemaire-Darnaud, *Parole de Bibs*, sorti en 2001, évoquaient ces événements; l'ancien 1er adjoint au maire de Clermont-Ferrand, auparavant responsable syndical chez Michelin, consacre un chapitre à la Cagoule dans son ouvrage sur l'entreprise, A. Martinet, *Michelin, mythe et réalités*, Aubière, Drouin, 2004, p. 47-60; dans un article récent, le quotidien régional de Clermont-Ferrand a lui aussi consacré plusieurs lignes à l'implication de Pierre Michelin aux côtés de la Cagoule: J.-P. Gondeau, «La manufacture Michelin est sortie grandie de l'Occupation», «La Montagne», 9 mai 2015.

troupes et de son armement, ni la solidité de ses liens avec l'armée.

Parmi ces dizaines de groupes locaux bientôt rattachés à l'OSARN et dont l'histoire reste à écrire¹¹, on trouve Les Enfants d'Auvergne, à Clermont-Ferrand, une dénomination bien inoffensive et anodine pour une organisation paramilitaire¹². Cette structure se distingue par l'importance de ses effectifs et de son armement ainsi que par sa parfaite organisation. Elle est la seule, hormis celle de Paris et sa région, à avoir élaboré un plan d'action militaire. Le juge Bêteille précise même : «Seule l'association des “Enfants d'Auvergne” semble avoir disposé d'armes, voilà pourquoi nous nous intéresserons plus loin à cette association, et nous désintéresserons des autres ¹³».

Il s'agit d'un groupe d'autodéfense dont les membres ont prêté serment soit à lui, soit à l'OSARN, soit à l'Union des Comités d'Action Défensive (UCAD), façade légale de la Cagoule dirigée par le général Duseigneur. Selon le juge, ceux qui prêtaient serment dans ce cadre ne faisaient aucune distinction entre les buts et structurations de ces groupes¹⁴.

Les Enfants d'Auvergne est né à l'été 1936 du besoin de centaines de cadres de Michelin de se protéger face à l'action ouvrière et en particulier contre les grèves avec occupation. Ces grèves ont causé un traumatisme profond chez le patron et son encadrement. Alors qu'aucune grève n'était survenue dans l'usine depuis 1920, que les syndicalistes ou militants communistes étaient systématiquement renvoyés dès qu'ils étaient découverts – la CGTU, clandestine, ne compte que 3 adhérents début 1934 –, l'ensemble des ouvriers et ouvrières, suivis par une fraction des techniciens, employés et même quelques ingénieurs, se met en grève le 6 juin et occupent pendant deux semaines les usines. Environ six mille salariés sur les huit mille que compte l'entreprise adhèrent à la CGT en quelques jours; des centaines rejoignent bientôt le PCF ou la SFIO. Ceci modifie radicalement la situation dans les ateliers mais aussi dans les cités Michelin, libérant la parole ouvrière et obligeant à l'inverse les Croix-de-Feu et contremaîtres, qui faisaient jusque-là régner la toute-puissance patronale, à faire profil bas.

¹¹ Citons: Les Nationaux Unis Secrets, Le Parapet, Les Lyonnais réveillés, Les Milices nationales à Paris, Les Patriotes parisiens, Le Nord patriote, à Lille, L'Organisation de Défense anti-communiste, L'organisation secrète d'action renovatrice, L'Algérie Française, Le Comité de Rassemblement anti-soviétique, L'Office de Documentation Nationale et Sociale, Défense de l'Armée Contre le Communisme (ou Ligue pour l'Armée Contre le Communisme) à Nancy, le Groupement militaire patriote français mais aussi la Section d'études pour le redressement français à Toulouse, le Parti Nationaliste français à Bordeaux, un groupe à Montpellier, un autre à Marseille, le Cercle bleu blanc rouge, proche de la mouvance cagoularde, à Nancy, l'Union Nationale des Combattants de la Seine, le Centre d'Informations et de Coopération. Sources: Archives nationales (plus loin, AN) BB 18/3061/2: Affaire dite du CSAR, Réquisitoire, 20 août 1939, p. 53; AN 334 AP 74 Cour d'assises de la Seine. Affaire du C.S.A.R, novembre 1948, Réquisitoire du juge Bêteille, 20 août 1939 (plus loin Réquisitoire Bêteille), p. 242 et 248-249, 253; AP Pérotin 3/20: Procès-verbal Duseigneur, 8 décembre 1937.

¹² C'est le nom aussi d'une chorale de la région. La section du Grand Orient de France à Clermont-Ferrand se nommait quant à elle «Les enfants de Gergovie», similitude de noms singulière pour deux organisations secrètes et ennemies.

¹³ A. Lacroix-Riz, *De Munich à Vichy : L'assassinat de la Troisième République, 1938-1940*, Paris, Colin, 2008, p. 24.

¹⁴ AN 334 AP 74: Réquisitoire Bêteille, p. 240. Voir aussi p. 233-236.

Les défilés d'ouvriers grévistes sont quasi quotidiens à Clermont-Ferrand en juin et juillet, avant leur interdiction par le préfet. Les cortèges de jeunes chantant l'Internationale se multiplient dans les cités Michelin¹⁵. Le drapeau rouge flotte au-dessus des usines. Ces événements, et en particulier l'occupation des usines, ont été ressentis comme un traumatisme par la famille Michelin¹⁶.

Malgré le choc, Pierre Michelin, le nouveau dirigeant et fils du fondateur, Édouard, ne reste pas inactif. Aux côtés de Jean Calliès, le Directeur général de l'entreprise, il approuve le dimanche 7 juin au soir la proposition d'une occupation du siège, l'usine des Carmes, par les salariés qui lui restent fidèles pour faire barrage à toute tentative d'intrusion. C'est Henri Vogel, un chef de service connu pour son appartenance aux Croix-de-Feu et ses méthodes brutales, qui en est à l'initiative. À ses côtés, figure Marcel Mouget, un autre chef de service Croix-de-Feu¹⁷. Ces deux hommes furent quelques jours plus tard les fondateurs des Enfants d'Auvergne. Selon le témoignage du chef de la sécurité des usines, ce sont entre 1200 et 1500 hommes, essentiellement des ingénieurs et chefs de service, qui ont ainsi formé une «garde volontaire civile»¹⁸. Ils empêchèrent l'occupation du siège, là où sont les bureaux des patrons mais aussi où sont conservés les archives et secrets de fabrication. C'était à la fois un symbole et un enjeu majeur pour la direction.

Le 12 juin, un Syndicat Professionnel Français (SPF) est créé chez Michelin par plusieurs chefs Croix-de-Feu, notamment Vogel et René Rieunier, l'un des principaux chefs de service. Le SPF est rattaché à l'organisation professionnelle fondée alors par le Parti Social Français (PSF) du colonel de la Rocque au niveau national¹⁹. Il eut un vif succès chez Michelin, regroupant entre 700 et 1756 adhérents à la fin de l'été 1936 – quasi exclusivement des ingénieurs et contremaîtres – avant de se déliter après l'échec de l'occupation de la préfecture organisée par ses leaders²⁰. Le SPF et bientôt le groupe d'autodéfense constituent une résurgence de la Garde civique créée par Michelin en 1920 à l'occasion d'une grève violemment réprimée, et qui fonctionna au moins jusqu'au milieu des années 1920²¹.

Le 7 septembre 1936, plusieurs centaines de ces hommes – mais aussi des femmes – entraînés

¹⁵ AN Z 6 NL 10123 F: dossier Méténier. Bernard à Jacques, le 11 février 1941. Rapport établi par les anciens responsables du C.I.E. dans le Puy-de-Dôme, à propos de Narcise Delaigue, cégétiste Michelin.

¹⁶ «Il faut tout faire pour que cela ne se reproduise plus jamais» aurait déclaré Édouard Michelin à ses proches en voyant ce drapeau. R. Miquel, *Dynastie Michelin*, Paris, La Table ronde, 1962, p. 64.

¹⁷ Archives municipales de la ville de Lyon. Fonds Vallat. Cote 21 II 20 : CSAR (AD) (plus loin, AM Lyon) Clermont, Dossier Henri Vogel: Cahier biographique sur l'itinéraire d'Henri Vogel, p. 15-21.

¹⁸ Archives départementales du Puy-de-Dôme (plus loin, AD 63) M 60064: Déposition Martel Thévoz, le 25 janvier 1938.

¹⁹ Procès-verbal de l'interrogatoire de Vogel Henri, le 25 août 1944 par le Commissaire de Police Spéciale de la Corrèze. Archives Henri Verde, CGT Michelin, Clermont-Ferrand (plus loin Archives Verde).

²⁰ É. Panthou, *L'Année 1936 dans le Puy-de-Dôme*, Paris, Fen-UNSA, 1996, p. 218.

²¹ Un long rapport sur cette Garde est établi à l'occasion de la découverte de 275 matraques et 575 brassards dans l'usine, début 1938. AN F7 14673: le commissaire divisionnaire de police spéciale de Clermont-Ferrand à Monsieur le juge d'instruction Chomilier, le 29 avril 1938.

par les principales figures Croix-de-Feu de l'usine et encouragés verbalement par Marcel Michelin, fils d'André Michelin, le cofondateur de la société, partent envahir la préfecture pour protester contre une nouvelle occupation des usines. Ils multiplient alors les provocations à l'encontre des ouvriers qui commencent à affluer autour des grilles du siège du représentant du gouvernement Blum à Clermont-Ferrand, et manifestent leur indignation. Après avoir été en milieu de journée invités à tenir bon par Caillès, le gendre d'Édouard Michelin²², les occupants de la préfecture sont appelés à évacuer par Pierre Michelin, soucieux d'éviter des incidents²³. Malgré la protection policière et cégétiste à l'extérieur, nombreux sont ceux qui subissent des coups et insultes à la sortie mais beaucoup plus nombreux encore sont ceux qui dorénavant reçoivent des menaces dans les usines et à l'extérieur de celles-ci. Si certains doivent alors quitter l'entreprise sous la pression ouvrière, d'autres en revanche sont récompensés pour leur action en étant promus par Michelin²⁴.

La protection du siège en juin 1936, l'occupation de la préfecture en septembre, et l'attitude hostile et provocatrice de ces Croix-de-Feu au sein des usines pendant ces journées mais aussi au cours des mois et des années précédents, suscitèrent en retour une grande rancœur ouvrière. À partir de juin 1936, des menaces de mort, orales ou écrites sur les murs autour des usines, sont proférées contre les cadres concernés; des protestations bruyantes sont organisées autour de leurs maisons, parfois pendant des heures, s'en prenant même à leurs proches; certains reçoivent des coups, des crachats²⁵. Ces réactions ont exacerbé leur peur et leur haine des ouvriers, tous assimilés à des communistes²⁶. Ce sentiment va être renforcé après l'échec de l'occupation de la préfecture et les pressions qui s'en suivent.

Sur ces faits, les témoignages sont unanimes. Une fraction de ces centaines de Croix-de-Feu, membres du SPF, ayant participé à la protection du siège en juin 1936 ou à l'occupation de la préfecture en septembre, décide de se rassembler pour se défendre face aux menaces réelles ou supposées. Le serment de s'unir pour se protéger avait été noué dès juin 1936 chez nombre d'entre eux. Il s'agit aussi de protéger les usines et cités Michelin, leurs familles, prévoir leur évacuation par la route, et se procurer vivres et ravitaillement²⁷. Tout est centré sur la protection de Michelin et de ses cadres. Roger Mandereau déclare ainsi avoir démissionné après avoir constaté que ce groupe n'avait pour but que de défendre les usines Michelin et n'était dirigé que par des salariés de la

²² AM Lyon. 21 II 20: Dossier Henri Vogel, «Ingérence patronale. Pour Maître Maynal».

²³ AN F1 GI 856: dossier du préfet Trouillot. Communication téléphonique, 19h30.

²⁴ Vogel est placé à la tête d'un service clé de l'usine, Ville, l'un des meneurs de l'occupation de la préfecture est nommé directeur d'une plantation Michelin en Indochine, Locuty est augmenté, etc.

²⁵ Archives départementales de la Corrèze. Fonds Jean-Louis Aujol. 32 J 1: Lettre du père de Pierre Locuty à maître Aujol, 14 novembre 1938.

²⁶ AM Lyon. 21 II 20: Dossier Locuty. Procès-verbal d'interrogatoire de Pierre Locuty, 21 février 1939.

²⁷ AD 63 M 60064: Déposition de Gustave Vauclard, 12 janvier 1938.

firme²⁸.

Il semble donc nécessaire de nuancer les affirmations du juge Bêteille selon lesquelles le groupe clermontois n'aurait eu aucune indépendance à l'égard de la direction nationale de l'OSARN. C'est davantage la défense des intérêts de Michelin que ceux du groupe de Deloncle qui semble avoir guidé les actes des Enfants d'Auvergne. En témoigne aussi le refus du groupe de répondre à l'ordre de mobilisation nationale transmis par Méténier face à l'imminence supposée d'un putsch communiste en novembre 1937²⁹. D'ailleurs, les dirigeants de l'OSARN, comme de l'UCAD, semblaient soucieux d'éviter un contrôle total de leur part sur les groupes locaux³⁰.

La peur physique motivant cette union est alimentée par la théorie du putsch communiste qui fait l'objet d'une vaste propagande dans différents milieux, que ce soit dans les journaux d'extrême droite comme «L'Action Française»³¹, dans les milieux catholiques ou au sein de la droite parlementaire, à l'image avec en particulier son leader clermontois Jacques Bardoux et sa brochure *Les Soviets contre la France*³².

En janvier 1937, des lettres anonymes sont adressées au commandant du Parc régional d'artillerie des Gravanches, à Clermont-Ferrand, et font état de vols de deux milles fusils automatiques par une cellule communiste. La police ayant vérifié l'inanité de ces accusations en conclut qu'il s'agissait pour les auteurs de ces lettres de justifier le fait qu'eux-mêmes détenaient des armes de guerre. Preuve de l'origine «cagoularde» de cette campagne, des copies de ces lettres sont retrouvées plusieurs mois plus tard chez Michel Harispe, l'un des dirigeants parisiens de l'OSARN³³. Ces accusations de vols sont relayées par l'organe départemental du PPF et de faux tracts du PCF sont même diffusés fin novembre 1937 parmi les militants du PSF, pour faire croire à une insurrection communiste dans la région³⁴.

La crainte d'une prise des usines, de mesures de vengeance contre les Croix-de-Feu et soutiens du patron, et in fine, d'un coup d'État communiste, constitue le terreau qui donne naissance au

²⁸ AM Lyon. 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Procès verbal Roger Mandereau, 13 janvier 1938.

²⁹ Procès-verbal de l'interrogatoire de Vogel Henri, le 25 août 1944, Archives Verde, *op.cit.*

³⁰ Duseigneur dit vouloir laisser «aux groupements locaux leur administration et leur question propre de façon à leur éviter cette impression de centralisation au profit d'un homme, qui leur répugnait.» AP Pérotin 3/20: Procès-verbal de Duseigneur du 29 mars 1939.

³¹ L'organisation royaliste, dans sa page militaire, consacra de novembre 1936 à janvier 1937 une série d'articles sur l'autodéfense en cas de guerre civile contre les communistes.

³² On retrouve un exemplaire de cette brochure ainsi que la revue «Barrage», du réseau Corvignole – ce qu'on a appelé la Cagoule militaire –, chez l'un des ingénieurs Michelin arrêtés. AD 63 M 60064: Rapport de perquisition chez André Vandekerckhove, le 12 janvier 1938.

³³ AN F7 14673: le commissaire de police mobile au chef de la 6^e Brigade régionale de police mobile de Clermont-Ferrand, le 8 décembre 1938; A.P. Pérotin 3/18: Documents saisis au 78 rue de Provence, siège clandestin du CSAR. Note N. 1764 « Vol de l'arsenal des Gravanches ».

³⁴ AD 63 M 60065: lettre du commissaire divisionnaire de police spéciale au préfet du Puy-de-Dôme, le 28 décembre 1937.

groupe d'autodéfense. Cependant, si ces hommes et femmes ont peur et s'assemblent, c'est parce qu'ils veulent défendre les intérêts de leur patron et partagent des valeurs communes, en particulier celles des Croix-de-Feu.

II – Un groupe puissant créé et soutenu par les Croix-de-Feu et la direction de Michelin

Si les fondateurs de l'OSARN sont presque tous issus de l'Action française et ont recruté en premier lieu dans ce milieu à Paris et sa région, le groupe clermontois doit être considéré d'abord et avant tout comme un groupe d'anciens Croix-de-Feu.

Sur les 27 hommes inculpés à Clermont-Ferrand, 21 ont été membres du PSF du colonel de la Rocque, 1 seul n'a été membre que des Croix-de-Feu, 2 autres l'ont été du Parti Républicain Fédéral de J. Bardoux tandis que 3 semblent n'avoir appartenu à aucune formation politique³⁵.

Un ancien salarié de Michelin, Roger Mandereau, a créé en septembre 1936 un second groupe d'autodéfense, composé uniquement de militants du PSF. Mais faute de soutien de la direction locale de ce parti, il décide de rejoindre le groupe fondé peu avant par Mouget et Vogel chez Michelin³⁶. Mandereau avait réuni au moins 37 hommes, dont plusieurs étaient armés³⁷.

Sur les 300 membres qu'aurait comptés l'association des Enfants d'Auvergne, nous sommes parvenus à en identifier 153: parmi eux, 72 ont appartenu au PSF, 18 ont été Croix-de-Feu sans adhérer ensuite à ce parti; 9 sont inscrits au PPF dont 8 ont appartenu à d'autres ligues ou partis auparavant (Croix-de-Feu, PSF, Solidarité française ou Action française). Il n'y a que trois membres de l'Action française dont un a été ensuite PPF³⁸, et deux membres de la Solidarité française, dont un passa ensuite au PPF. Il faut enfin ajouter les deux adhérents du Parti Républicain Fédéral, dont le chauffeur personnel de Marcel Michelin.

Au total, sur les 97 membres dont nous connaissons l'affiliation à un parti ou à une ligue, 90 ont été membres des Croix-de-Feu ou du PSF. La quasi-totalité des membres du groupe d'autodéfense

³⁵ Fichier des cagouleurs réalisé par l'auteur. Sources principales: AD 63 1170 W 122. Notice individuelle à établir au moment de l'arrestation. Direction de la Sûreté générale. Ville de Clermont-Ferrand. Circa 1938; *Liste Commerçants Clermont-Ferrand Croix-de-Feu au 31 décembre 1935*, éditée par les Croix-de-Feu.

³⁶ Selon le témoignage de Mandereau AN F7 14673: le Procureur général près la Cour d'appel de Riom à Monsieur le Garde des Sceaux, le 14 janvier 1938.

³⁷ Mandereau reconnaît avoir créé ce groupe en septembre 1936 pour «se défendre en cas d'agression de la part des communistes» en se dotant chacun d'un revolver et des munitions. AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Procès verbal Roger Mandereau, 12 janvier 1938; AD 63 M 60065: liste saisie au domicile de M. Mandereau.

³⁸ Il s'agit de René Rieunier (1901-1974), fondateur du SPF Michelin, meneur de l'occupation de la préfecture, l'un des dix clermontois figurant sur la liste Corre, qui, malgré son implication dans la Cagoule puis son engagement à l'extrême droite à travers notamment la revue «Le Creuset» qu'il fonda en 1944, conserva jusqu'au bout la confiance totale de la direction, accédant même après-guerre à un poste clé de l'industrie française en dirigeant le service approvisionnement des usines Michelin à l'échelle mondiale.

vient des formations dirigées par de la Rocque. L'appartenance aux Enfants d'Auvergne n'est pas incompatible pendant plusieurs mois avec celle au PSF. Cette particularité s'explique par les liens particuliers entretenus entre la Rocque et les Michelin depuis des années ainsi que par la position équivoque de la Rocque à l'égard du groupe d'autodéfense pendant plusieurs mois.

Le rapprochement entre la Rocque et Michelin est né de leur engagement mutuel en faveur du réarmement face à l'Allemagne dès la fin des années 1920. À la demande d'André Michelin et alors qu'il est vice-président des Croix-de-Feu, La Rocque devient en 1930 président d'une Commission d'étude au sein du Comité français de propagande aéronautique. Après avoir aidé financièrement le Redressement français d'Ernest Mercier³⁹ et le Parti Républicain Fédéral de Jacques Bardoux, Michelin accepta de soutenir les Croix-de-Feu⁴⁰. Mercier, Bardoux, de la Rocque et Michelin sont au début des années 1930 ceux que Michel Rateau désigne comme les leaders des réseaux militaristes. Bardoux ne voit d'ailleurs pas de divergences entre l'orientation de son parti et celle du PSF⁴¹.

Le soutien ouvert des Michelin à la Rocque encourage une fraction importante de l'encadrement, trié sur le volet et qui partage les valeurs de leurs employeurs, à rejoindre les Croix-de-Feu. La CGT de chez Michelin a décrit cet essor après le 6 février 1934, et souligné la «complicité évidente de la Direction»⁴². En juillet 1935, plus d'un millier de Croix-de-Feu défilent à Clermont-Ferrand, encadrés par les principaux chefs de service de Michelin. Sur les quatre sections cantonales du PSF à Clermont-Ferrand, les deux dont nous connaissons le secrétaire sont dirigées par un ingénieur et un employé de l'entreprise⁴³.

La Rocque est donc particulièrement sensible à la situation chez Michelin après juin 1936 à la fois par les liens particuliers entretenus avec les dirigeants de la Société mais aussi parce que son organisation y est puissamment implantée. En outre, il connaît bien la région. Il y séjourne régulièrement, notamment en août 1936, dans un château situé dans la commune d'Orcines, là où habite la famille Michelin. Et la presse signale sa présence quasi systématique aux meetings

³⁹ A. Lacroix-Riz, *Le Choix de la défaite : les élites françaises dans les années 1930*, 2^{ème} éd., Paris, Armand Colin, 2009, p. 18.

⁴⁰ J. Nobécourt, *Le Colonel de la Rocque: 1885-1946, ou les pièges du nationalisme*, Paris, Fayard, 1996, p. 155. Paul Chopine, ancien membre du Comité directeur des Croix-de-Feu, dévoila également que 100000 francs avaient été versés par Michelin aux Croix-de-Feu après la mort d'André Michelin en 1931. AM Lyon. Cote 21 II 16. Tribunal correctionnel de la Seine. Audience du 29 novembre 1937; Colonel de la Rocque / M. Pozzo di Borgo et autres. Déposition de Paul Chopine.

⁴¹ Dans une lettre au Colonel de la Rocque, Jacques Bardoux essaie de le convaincre de ne pas présenter de candidats PSF aux élections cantonales, la région n'ayant pas assez d'hommes pour fournir les cadres de «deux organisations de même nuance». Il rappelle qu'il a précédemment fait entrer le Vice-président de la Fédération du Massif Central aux Croix-de-Feu et qu'il vient de nommer un ami du colonel, membre du PSF, au poste de Vice-président de cette Fédération. AD 63 Fonds Bardoux: 142 J 367: Lettre de Jacques Bardoux au Colonel de la Rocque, 13 août 1937.

⁴² «L'infâme complot contre le peuple», «L'Unité», n°16, spécial, janvier 1938.

⁴³ AD 63 1170 W 122 : Procès-verbal de Robert Sabatier et Marius Joanny, 15 décembre 1936.

importants du PSF dans la région⁴⁴.

Selon les aveux détaillés d'Henri Vogel à son avocat Xavier Vallat, contrairement à la fermeté qu'il a affichée au niveau national contre les groupes d'autodéfense, de la Rocque aurait soutenu celui créé chez Michelin, exigeant seulement que ses leviers de commande restent entre les mains des fondateurs, tous membres du PSF à l'origine⁴⁵. Le groupe put ainsi se structurer et se renforcer en tirant sa légitimité du soutien du chef du Parti. Tout en approuvant l'essor du groupe d'autodéfense, le PSF local crée un «comité de vigilance» chargé de surveiller les groupements communistes et de contrecarrer leur action.⁴⁶ Certaines sections du PSF seraient armées et tiendraient des réunions clandestines. C'est le cas en particulier à Orcines, le village des Michelin⁴⁷. Selon un des chefs de section des Enfants d'Auvergne, ce groupe n'est qu'un calque des Dispos, le service d'ordre Croix-de-Feu auquel il a appartenu⁴⁸.

Malgré ces nombreuses convergences, la rupture s'opère courant 1937 quand la mainmise de l'OSARN paraît évidente. Bien que François Méténier soit encore considéré à cette date comme un membre influent du PSF à Clermont-Ferrand⁴⁹, La Rocque et les chefs locaux du parti exigent de leurs militants qu'ils quittent le groupe d'autodéfense sous peine d'exclusion. C'est ainsi que plusieurs cadres du groupe sont radiés du PSF, comme Locuty, Mandereau et, plus tôt, Méténier⁵⁰.

Bien que le Front National auquel le PSF avait adhéré ait créé plus de cent-vingt groupes locaux dès l'automne 1936, aucun ne figure dans le Puy-de-Dôme. Ces rassemblements acceptaient de se doter de groupes d'autodéfense sous la direction du général Lavigne-Delville⁵¹. L'OSARN suit alors la mise en place de ces formations avec attention car «nos amis [sont] souvent placés à la tête desdits rassemblements ou dans un poste important de ceux-ci»⁵². L'absence d'un groupe du Front National à Clermont-Ferrand pourrait-être due au fait que les «nationaux» avaient fait le choix de rejoindre dans la capitale auvergnate les groupes fondés par Vogel et Mandereau, alors encore membres du PSF.

C'est François Méténier et Marcel Mouget qui mirent le groupe local en relation avec l'OSARN

⁴⁴ *Ibid.*: le chef des renseignements généraux de Clermont-Ferrand au commissaire divisionnaire de Clermont-Ferrand, le 10 novembre 1945.

⁴⁵ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. «Pour Maître Maynal. PSF et A.D. à Clermont-Ferrand».

⁴⁶ AD 63: 1170 W 23: le commissaire divisionnaire de police spéciale à Monsieur le préfet, le 29 avril 1937.

⁴⁷ AD 63: 1170 W 122. Rapport du capitaine de gendarmerie Fontfrède, 16 septembre 1936.

⁴⁸ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Déposition de Jean Maron, 13 janvier 1938.

⁴⁹ AD 63 M 60063: L'inspecteur de police mobile Milliotte à Monsieur le Commissaire divisionnaire, 8 novembre 1937.

⁵⁰ AN 334 AP 74. Cour d'assises de la Seine. Affaire du CSAR, novembre 1948, Réquisitoire de l'avocat général Caillau, (plus loin, Réquisitoire Caillau) p. 26-2. Mandereau a été radié le 3 juin 1937, Locuty a cessé toute fréquentation depuis février 1937.

⁵¹ Il devint un codirigeant du MSR aux côtés d'Eugène Deloncle pendant la guerre.

⁵² AP Pérotin carton 18: Papiers des services secrets du CSAR trouvés au bureau d'Henri Deloncle. Note n°330 du 21 octobre 1936.

pour lui procurer les fusils mitrailleurs qu'il recherchait et pour qu'il fournisse des renseignements⁵³.

François Méténier est l'un des personnages clé du complot de la Cagoule. Né en 1896 à Jaligny, dans l'Allier, il intègre l'armée en 1914, est élève de Saint-Cyr puis est mis en congé en 1926, date à laquelle il participe, comme associé, à la création de la Manufacture de Caoutchouc du Centre à Chamalières, ville jouxtant Clermont-Ferrand. Cette entreprise fait faillite en 1935. Méténier crée alors un atelier de montage de TSF mais il le délaisse tout comme sa maison à Chamalières, préférant vivre à Paris et mener grand train malgré ses difficultés financières. C'est Maurice Duclos, Croix-de-Feu comme lui, qui le présente à Eugène Deloncle dont il devient un intime. Il joue au niveau national le rôle de «ministre des affaires étrangères» de l'OSARN auprès des entourages de Mussolini et de Franco. Il a aussi pour mission de recueillir des fonds auprès d'industriels comme Pierre Michelin dont il est présenté comme un proche⁵⁴. Henri Vogel mais aussi Aristide Corre, dans ses carnets secrets, le présentent comme un homme exalté, violent, impulsif. C'est lui qui négocie l'achat d'armes de guerre pour l'OSARN auprès des services secrets italiens en contrepartie de l'assassinat des frères Rosselli et après avoir déclaré vouloir instaurer en France un régime inspiré du fascisme⁵⁵. C'est encore lui qui dirigea le double attentat du 11 septembre 1937 contre le siège de deux organisations patronales, avec l'aide de l'ingénieur Michelin Pierre Locuty⁵⁶. Il s'agissait de faire croire à une opération communiste et de renforcer la peur éprouvée par le patronat et l'armée. Tout en agissant surtout à Paris et pour l'OSARN, Méténier pèse d'un poids important à Clermont-Ferrand. Il arme le groupe, intervient auprès de l'état-major militaire régional. C'est «l'âme damnée de la bande»⁵⁷, selon Locuty. Il n'hésite pas à constituer chez lui, à Chamalières, un stock de centaines de tubes pouvant être chargés d'explosifs.

Eugène Deloncle a explicitement reconnu que les Enfants d'Auvergne faisaient partie des

⁵³ AM Lyon. Cote 21 II 20: Clermont, Dossier Henri Vogel: manuscrit titré «Ingérence patronale. Pour maître Maynial»; AN F7 14673: le Procureur général près la Cour d'appel de Riom à Monsieur le Garde des Sceaux, le 14 janvier 1938.

⁵⁴ AN Centre des Archives Contemporaines (plus loin, CAC): 19920648 art. 1-5. Brigade de police mobile. Note relative à l'origine des ressources du CSAR, Cote XIII. Méténier, interrogé à la Libération, reconnaît que Pierre Michelin lui a avoué avoir versé plusieurs millions à Eugène Deloncle. Une telle confiance est pour le moins une preuve du degré de confiance, à défaut d'intimité, existant entre les deux hommes. AN CAC: 19920648 art. 1-5 : Dossier principe affaire du CSAR, 1127. Déposition François Méténier, 24 avril 1945.

⁵⁵ BDIC : Fonds Mornet. Rapport sur les relations de Pétain avec la Cagoule, p. 17-18.

⁵⁶ Au moment où il est condamné à mort par contumace lors du procès de la Cagoule en 1948, Pierre Locuty s'était déjà enfui en Suisse où il vécut tranquillement jusqu'à sa mort en 2000. Au cadre d'une entreprise d'emballages, il est honoré là-bas pour avoir été l'un des plus importants collectionneurs de cactus du pays. «Notice biographique de Pierre Locuty», in F. Barth, D. Becker, J. Chalverat, G. Comment et O. Maridet, *250 ans de sciences naturelles dans le Jura*, p. 25. Voir surtout l'ouvrage de L. van Dongen, *Un purgatoire très discret : la transition "helvétique" d'anciens nazis, fascistes et collaborateurs après 1945*, Paris, Perrin, 2008.

⁵⁷ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Locuty. Tribunal de 1^{ère} instance de la Seine. Déposition de Pierre Locuty, 21 février 1939, p. 185.

groupes armés de l'OSARN, les groupes Z⁵⁸. On note aussi que l'OSARN et les Enfants d'Auvergne possédaient le même signe de reconnaissance entre affiliés, consistant à faire sauter une pièce de monnaie dans sa main. De même, le serment prêté au groupe local comportait les mêmes formules que celles demandées aux «abonnés» de l'OSARN⁵⁹. La peine de mort sanctionnait ceux qui rompaient ce vœu de fidélité et de silence. Ceci explique pourquoi on entendit autant de mensonges et de dénégations de la part des suspects.

L'organisation des Enfants d'Auvergne est calquée sur celle de l'armée: trois bataillons comprenant chacun trois compagnies qui encadrent elles-mêmes trois sections de dix hommes⁶⁰. Au total, cela représenterait 270 membres au niveau des sections, auxquels il faut ajouter 27 chefs de sections, 9 chefs de compagnies et 3 chefs de bataillons soit un effectif théorique d'environ 310 hommes. Toutefois, certaines des 27 sections n'étaient peut-être pas complètes⁶¹. À sa création, le groupe aurait compté une centaine de membres⁶² pour atteindre environ 300 début 1937⁶³. Ceci est considérable pour une structure secrète et paramilitaire dans une ville comme Clermont-Ferrand. Il faut comparer ce chiffre à celui des effectifs en région parisienne, évalués par Frédéric Monier à trois mille hommes, estimation qui nous paraît être un maximum.

Au total, parmi les 27 inculpés clermontois, on relève l'arrestation de 10 salariés de Michelin – dont 6 ingénieurs occupant des responsabilités importantes. Sur les 153 membres du groupe identifiés par nos soins, 39 sont des salariés de Michelin, soit près du tiers. Le juge évoque quant à lui une «petite centaine de techniciens» Michelin sur 300 hommes que comptait le groupe, soit une proportion similaire⁶⁴. Les principaux chefs sont des cadres de Michelin: Mouget, le fondateur; les trois chefs de bataillons, Chauche, Vogel et Vauclard; le principal accusé dans l'affaire de l'attentat à Paris, Locuty; l'ingénieur Vandekerckhove, un des principaux chefs; Neyrial, dessinateur chez Michelin, l'homme clé entre les Enfants d'Auvergne et le PSF; sans oublier le principal bailleur de fonds, Pierre Michelin...

Mais par le biais des liens forts existant avec les Croix-de-Feu, le groupe s'est élargi, en particulier chez les commerçants et artisans, mais aussi parmi le petit patronat.

Le juge s'est largement désintéressé de la composition et du fonctionnement du groupe. On sait donc peu de choses à son propos. On cite la tenue de plusieurs réunions: lors des serments, lors de

⁵⁸ AN 334 AP 74: Réquisition Caillau, p. 6.

⁵⁹ *Ibidem*.

⁶⁰ *Ibid.* Réquisitoire Béteille, p. 855.

⁶¹ AN BB 18/3061/2: Affaire dite du CSAR, Réquisitoire Béteille, p. 46.

⁶² AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Locuty. Tribunal de 1ère instance de la Seine. Procès-verbal d'interrogatoire de Pierre Locuty, 21 février 1939.

⁶³ Procès-verbal de l'interrogatoire de Vogel Henri, le 25 août 1944, Archives Verde, *op.cit.*

⁶⁴ «Combat», 18 octobre 1948.

la venue d'Eugène Deloncle, ou lorsqu'il fallut décider si le groupe était prêt à prendre les armes en novembre 1937 à l'appel de l'OSARN. On évoque une séance d'entraînement aux tirs en forêt. La société de tir, qui existait depuis fort longtemps chez Michelin, fut ranimée en 1937 et l'on demanda aux membres du syndicat professionnel de s'y rendre afin d'apprendre le maniement des armes⁶⁵. Ce n'était ni plus ni moins que la reprise des activités de la Garde civique créé par Édouard Michelin dans les années 1920⁶⁶.

Mais en dehors de ces entraînements, on n'a aucune trace d'actions ou provocations à l'égard du mouvement ouvrier, des grèves. Le groupe d'autodéfense, ce n'est pas le squadrisme des années préfascistes en Italie. Ceci est aussi valable pour le PSF et plus tôt les Dispos qui, jusqu'en 1935, organisaient des défilés, des rassemblements en voitures et même des provocations contre les réunions ouvrières. Tout cela disparaît totalement en 1936.

Pour autant, le groupe d'autodéfense n'est pas passif comme l'atteste la recherche frénétique d'armes et sa structuration militaire. Mais ce qui permet son activité, c'est d'abord l'argent provenant de Michelin.

III – Financement, armement et liens avec l'armée

L'importance de l'armement et du trafic d'armes est une des caractéristiques clermontoises. Avec les «Milices Secrètes», Les enfants d'Auvergne seraient le seul groupe armé ayant adhéré à l'UCAD⁶⁷.

Selon Henri Vogel, Mouget en janvier 1937 leur «fit part qu'il avait reçu cent mille francs de Monsieur Pierre Michelin pour l'achat d'armes destinées à notre défense⁶⁸». Cet argent servit à acheter des mitraillettes qui «furent distribuées aux différents groupes». Les armes provenaient de l'OSARN via François Méténier⁶⁹.

Malgré l'inanité des lettres accusant les communistes du vol de deux mille fusils, le fils Michelin et les chefs du groupe d'autodéfense ont peur face au bastion communiste que sont devenues leurs usines courant 1937 avec 7000 syndiqués CGT, 29 cellules et 760 adhérents au Parti⁷⁰. Les premières armes ont été livrées aux Enfants d'Auvergne début 1937⁷¹.

⁶⁵ «Ce Soir», 19 janvier 1938.

⁶⁶ R. Michel, «Bibendum et les fascistes» (3ème partie), «La Voix du Peuple», 15 décembre 1951.

⁶⁷ AD 63 M 60064: Rapport Béteille sur l'OSARN, p. 31.

⁶⁸ Procès-verbal interrogatoire d'Henri Vogel, Archives Verde, *op.cit.*

⁶⁹ AD 63 M 60064: Déposition de Pierre Locuty, 10 janvier 1938. Voir aussi AN 334 AP 74: Réquisitoire Caillau, p. 12-13.

⁷⁰ Fonds de la Section Française de l'Internationale Communiste: cote 517-1-1894: Rapport de Guy Moquet sur le Comité Régional élargi du Puy-de-Dôme, 3 juillet 1938.

⁷¹ AN F14815: déposition de Marcel Mouget devant le commissaire Pourcher, 25 janvier 1938.

Dès l'automne 1936, Pierre Michelin, par l'intermédiaire de Méténier et sans doute de Mouget, entre en contact avec la direction de l'OSARN et accepte de financer l'organisation. Si les principaux ouvrages ou articles sur la Cagoule citent presque systématiquement l'entreprise comme l'un si ce n'est le principal bailleur de fonds de l'organisation, les éléments factuels avancés sont minces.

Pourtant, dès janvier 1938 Michelin est montré du doigt. La section CGT interpelle la direction dès le 17 janvier 1938 lors d'une délégation : «Est-il exact, que vous ayez versé 10 millions au C.S.A.R.?⁷²». Au niveau national, «L'Humanité» du 31 janvier 1938 écrit: «Des centaines de millions ont été consacrées à la préparation de la guerre civile. Or, on n'a pas encore révélé un seul nom de ces bailleurs de fonds, sauf Michelin, dont le nom est venu sur toutes les lèvres après les découvertes de Clermont-Ferrand». Quelques jours après qu'il se tue sur la route le 30 décembre 1937, Pierre Michelin est présenté dans un rapport de police comme «l'un des banquiers du CSAR»⁷³. Il aurait versé de la main à la main une somme de plusieurs millions à François Méténier⁷⁴. Un document trouvé au siège de l'OSARN et daté du 13 octobre 1936 atteste que Michelin finançait ou était pressenti pour financer l'organisation dès cette date⁷⁵.

Henri Vogel précise dans une note remise à Xavier Vallat : «Mouget dit à l'OSARN: si vous êtes une organisation sérieuse, je peux vous offrir 1 000 000 fr. de la part de la maison Michelin. Depuis ce moment, P. M. [Pierre Michelin, note de l'auteur] versait les fonds à Paris qui les distribuait en province. Méténier me dit début sept. 1937 avoir reçu la veille 2 000 000 fr. de P. M. Mouget me dit, P. M. a versé plus que ...⁷⁶». Les deux pages suivantes de ce document extrêmement important ont malheureusement disparu, la phrase citée s'interrompant ainsi: un autre mystère sur les archives concernant l'histoire de la Cagoule...

L'enquête auprès des services comptables Michelin et Citroën fait apparaître d'importants prélèvements inexplicables, de l'été 1936 à fin 1937, mais rien ne permet de savoir qui en bénéficiait⁷⁷. De même, on constate une hausse injustifiée de quatre millions des dépenses de publicité entre 1935 et 1937. La police suspecte un financement de l'OSARN par ce biais⁷⁸.

Jacques Nobécourt, biographe du colonel de la Rocque, avance un chiffre précis. L'héritier

⁷² «L'Unité», n°17, février 1938, p. 2.

⁷³ Le sigle de CSAR est dû à l'origine à une faute de frappe pour désigner l'OSARN. Il a ensuite été plus fréquemment utilisé par les journalistes et la police que le terme OSARN.

⁷⁴ AN CAC: 19920648 art. 1-5: Dossier principe affaire du CSAR, 1127: Brigade de police mobile. Note relative à l'origine des ressources du CSAR, Cote XIII [rapport écrit entre le 31 décembre 1937 et le 8 janvier 1938]

⁷⁵ AP Pérotin carton 35: Scellées 30 à 50, rue de Provence. Voir scellée 37 cote 82.

⁷⁶ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. «Ingérence patronale. Pour Maître Maynal», p. 2.

⁷⁷ F. Freigneaux, *Histoire d'un mouvement terroriste de l'entre-deux-guerres*, mémoire maîtrise, Université Toulouse 2, Le Mirail, 1991, p. 158.

⁷⁸ AP Pérotin, carton 24. Rapport du chef de la 6ème brigade régionale de Police mobile, 25 janvier 1938.

Michelin aurait versé sept à huit millions de francs⁷⁹. Une note de police, du 10 janvier 1938, tirée d'«une information de source très sérieuse» précise: «M. Pierre Michelin, qui vient de trouver la mort dans un accident d'automobile, aurait versé au CSAR des subsides dont le montant atteindrait six millions environ» et ceci «par l'intermédiaire de Méténier⁸⁰». Une autre note dresse une liste de quatorze des principaux bailleurs de fonds de l'OSARN. Pierre Michelin est le seul cité comme ayant versé plusieurs millions⁸¹.

Selon nos estimations, faites à partir du regroupement d'informations issues de l'enquête et surtout des nombreux témoignages faits après-guerre par des Cagouleurs ayant côtoyé ou reçu de l'argent de Pierre Michelin⁸², ce dernier aurait versé plus de 8 millions de francs de l'époque. Cela représente un peu moins de cinq millions d'euros en 2017. Ce chiffre représenterait une part importante des sommes perçues par l'organisation de Deloncle, estimées à entre quatre-vingts et deux cents millions de francs⁸³. Le procès de 1948 ne chercha cependant pas à établir qui étaient les bailleurs de fonds du mouvement, Lemaigre-Dubreuil et Michelin étant presque les seuls noms cités. Dès 1939, le juge Béteille n'avait consacré que huit pages à la question du financement sur les onze cents de son réquisitoire. Il indiquait cependant que les régions de Lyon et Clermont-Ferrand figuraient parmi les sources majeures de financement du mouvement⁸⁴.

Si cette affaire causa une émotion profonde et durable dans l'opinion clermontoise, il n'y eut ni scandale ni arrestations parmi certains des plus hauts dirigeants de la Société. D'abord parce que le fils Michelin s'était tué sur la route, une semaine avant l'arrestation et les aveux de Locuty et le démantèlement de la Cagoule. Ensuite parce que la Justice ne voulut pas étendre ses investigations au-delà de quelques terroristes, criminels ou trafiquants d'armes. Aucun des bailleurs de fonds ne fut inquiété et pour la plupart ils ne furent même pas interrogés. La police clermontoise connaissait pourtant l'implication de la plupart des dirigeants de Michelin dans le groupe d'autodéfense comme l'atteste la liste de 170 suspects établie par le commissaire Buffet à Clermont-Ferrand⁸⁵. Cette dernière comprenait la totalité de la douzaine d'homme composant la direction de Michelin, à

⁷⁹ J. Nobécourt, *op.cit.*, p. 546. L'auteur s'appuie sur les archives du procès mais aussi sur celles des Yvelines. Cote 1 W 422.

⁸⁰ AN F7 14673: dépôts d'armes liés à affaire CSAR, classement par département 1937-8: Puy-de-Dôme, dossier 1127, 191.

⁸¹ AM Lyon. Cote 21 II 17. Note manuscrite non datée et non signée.

⁸² Nous nous appuyons sur les témoins suivants: Henri Vogel, Gabriel Jeantet, François Méténier, Pierre Locuty, Henry Charbonneau, Michel Harispe, Jean Moreau de la Meuse, Félix Martin. À ces cagouleurs, ajoutons Angelo Tasca.

⁸³ Michel Rateau, *op.cit.*, p. 148.

⁸⁴ G. Arboit, «Un obsédé du renseignement: le docteur Henri Martin», Centre Français de Recherche sur le Renseignement, Note historique n°25. http://www.cf2r.org/images/stories/notes_historique/nh-25.pdf

⁸⁵ AD 63 M 60063. Liste manuscrite numérotée I à VII. Liste également citée par le journaliste D. Le Bailly, *La Captive de Mitterrand*, Paris, Stock, 2014, 340 p. Sans titre ni explications, cette liste est selon nous une reconstitution des membres du groupe d'autodéfense possédant une voiture, et à l'exception de tous ceux déjà inculpés.

l'exception du patriarche et fondateur Édouard Michelin et de Pierre Boulanger, l'un de ses bras droits, futur PDG de Citroën début 1938. Cinq membres de la famille Michelin, en plus du défunt Pierre, y figurent. Mais personne ne fut inquiété, malgré les annonces de futures arrestations⁸⁶.

L'enquête s'est focalisée sur le trafic d'armes. On découvre ainsi que plusieurs voyages permirent de récupérer des armes, pour le groupe mais aussi pour en fournir à d'autres, à celui de Toulouse en particulier. Fernand Jakubiez, l'un des principaux dirigeants parisiens et co-assassin des frères Rosselli, avoue être venu en livrer à Clermont-Ferrand en février 1937⁸⁷. Il en fut ainsi découvert chez 23 cagouleurs de la capitale auvergnate⁸⁸. En outre, au sein du groupe, nombreux étaient les officiers ou sous-officiers de réserve qui possédaient leur propre arme. L'enquête a cependant le plus grand mal à appréhender le volume et la répartition de ces armes, d'abord parce que la plupart avaient disparu mais aussi parce qu'elles étaient passées de mains en mains, de façon sans doute à brouiller les pistes.

Nous avons donc préféré suivre un cas particulier, celui d'un des principaux activistes, Pierre Locuty, l'auteur de l'attentat parisien. Celui-ci est soupçonné d'avoir participé début 1937 à un vol de mitraillettes à la caserne des Gravanches à Clermont-Ferrand⁸⁹. Il avoue avoir aussi été dépêché à Paris pour tenter de réceptionner, en vain, des grenades pour le groupe clermontois⁹⁰. Vogel et Locuty reconnaissent avoir récupéré des mitraillettes Berreta et des cartouches près de Chambéry, en juillet 1937. Celles-ci provenaient d'Italie, sur l'initiative de Méténier⁹¹. Un rapport de police suspecte également un représentant de Michelin, garagiste à Lausanne, d'avoir transmis des armes à Locuty⁹².

Les aveux de Mandereau permettent d'affirmer qu'il y avait un fusil mitrailleur, des grenades et plus de quinze cents cartouches pour chacune des vingt-sept sections⁹³. Le bataillon commandé par Victor Chauche possédait à lui seul une douzaine de fusils⁹⁴. De très nombreuses armes et munitions ont été découvertes abandonnées dans les campagnes aux alentours et même parfois dans les rues clermontoises⁹⁵. Ainsi, à Clerlande, on découvre un stock, et sur un bord de route on met la main sur

⁸⁶ Calliès fut interrogé le 18 janvier par la police et la presse annonça sa prochaine inculpation. Édouard Michelin, son beau-père, le mit alors – provisoirement – à la porte, et Calliès ne fut pas inculpé.

⁸⁷ J.-R. Tournoux, *L'Histoire secrète*, Paris, Plon, 1962, p. 311.

⁸⁸ AN F7 15343: Résumé de l'affaire du C.S.A.R., p. 15-16.

⁸⁹ «L'Auvergne Socialiste», 15 janvier 1938.

⁹⁰ AN 334 AP 74: Réquisitoire Caillau, p. 12.

⁹¹ *Ibid.* Réquisitoire Bêteille, p. 5-6.

⁹² AD 63: M 60064 : Note de la police de Bellegarde (Ain).

⁹³ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Déposition de Roger Mandereau, 13 janvier 1938.

⁹⁴ *Ibid.*: Déposition de Victor Chauche, 18 janvier 1938.

⁹⁵ «La Montagne», 12 janvier 1938; AD 63: M art 3825. Rapport journalier, du 22 au 23 janvier 1938, Commissariat central, ville de Clermont-Ferrand ; AN F7 14673: le Procureur général près la Cour d'appel de Riom à Monsieur le Garde des Sceaux, le 6 mai 1938.

trois fusils italiens neufs et des milliers de tracts censés intoxiquer l'opinion et disculper l'OSARN⁹⁶.

Selon un document trouvé plus tard dans les archives du docteur Martin, le responsable du «Deuxième bureau» au sein de la Cagoule, celui chargé du renseignement, il a été envisagé de faire stocker au sein même des usines Michelin des voitures blindées appartenant à l'OSARN⁹⁷. Plus grave encore, plusieurs centaines de fûts métalliques remplis d'une poudre nommée bakélite, d'une rare puissance, sont retrouvés sous un pont et surtout enfouis dans le jardin de Méténier à Chamalières, en mars 1938⁹⁸. Difficile d'imaginer qu'il s'agissait d'une initiative purement personnelle. Méténier refusa de dire à quoi il destinait ces explosifs.

Incontestablement, il s'agit bien d'une organisation militaire dans laquelle l'armement joue un rôle essentiel.

L'autre but du groupe était de recueillir des renseignements sur la soi-disant menace communiste. Il s'agissait aussi de se mettre à la disposition des forces de l'ordre, et en particulier de l'armée, en cas de putsch communiste. Ceci a impliqué à Clermont-Ferrand de nombreux contacts entre dirigeants du groupe d'autodéfense, représentants de l'OSARN et officiers.

L'arrivée de Daladier au pouvoir en avril 1938, si elle n'interrompt pas l'enquête sur les crimes de l'OSARN, coïncide avec l'arrêt de toutes procédures à l'encontre des centaines, voire des milliers de militaires impliqués dans ces réseaux anticomunistes. Et depuis cette date, très rares ont été les recherches menées pour étayer la réalité du lien entre cagouleurs et militaires.

Lorsque Méténier permet le rattachement des Enfants d'Auvergne à l'OSARN, il s'engage à ce que le groupe se charge de fournir des renseignements⁹⁹. Et, en effet, le docteur Henri Martin confirme que Méténier lui livrait des informations sur les communistes de la région de Clermont-Ferrand¹⁰⁰. Locuty déclare qu'il y avait une liaison entre les Enfants d'Auvergne et le 92ème Régiment d'Infanterie ainsi qu'avec l'État-major de la 13ème région militaire à Clermont-Ferrand¹⁰¹. Gustave Vauclard fournissait aussi des informations précises sur l'activité communiste

⁹⁶ AN BB 18/3061/8: Le Procureur général près la Cour d'Appel de Riom au Garde des Sceaux, le 6 mai 1938.

⁹⁷ AN CAC: 19920648 art. 1-5. Dossier principe affaire du CSAR, 1127. Copie de la pièce n°3 du scellé n°2 saisi chez le docteur Martin, 12 rue de Bucarest à Paris.

⁹⁸ AD 63 M 60063: Rapport du Directeur de l'Institut de Chimie de Clermont-Ferrand à Monsieur le Préfet du Puy-de-Dôme, le 8 mars 1938; AD 63 M 60063: le commissaire divisionnaire au juge d'instruction au tribunal de Clermont-Ferrand, 9 mars 1938.

⁹⁹ AN F7 14673: le Procureur général près la Cour d'appel de Riom à Monsieur le Garde des Sceaux, le 14 janvier 1938.

¹⁰⁰ AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Tribunal de 1ère instance de la Seine. Déposition d'Henri Martin, 8 décembre 1939.

¹⁰¹ AP Pérotin: Carton 47: Procès-verbal Locuty, 17 décembre 1945. Cote 129.

au parc d'artillerie et dans les casernes locales¹⁰². Plusieurs témoignages précisent que des armes étaient à la disposition des membres du groupe d'autodéfense dans les régiments locaux et que ces groupes seraient placés sous les ordres des militaires en cas d'action¹⁰³. Vogel ajoute que Méténier leur a présenté de nombreux officiers à Clermont-Ferrand qui, pour 90% d'entre eux, auraient été favorables à l'OSARN¹⁰⁴.

Il y eut bien au sein des casernes de la capitale auvergnate une enquête discrète sur plusieurs individus identifiés comme cagouleurs, mais les pressions du chef de corps¹⁰⁵ et le peu d'efforts de l'enquêteur aboutirent à une impasse¹⁰⁶. Des documents trouvés chez un cagouleur clermontois ne laissent pourtant aucun doute sur la présence d'informateurs de l'OSARN au sein même des régiments locaux¹⁰⁷.

Les cagouleurs étaient tellement obsédés par la menace communiste qu'ils voyaient des ennemis partout et qu'au besoin ils inventaient des actes ou projets délictueux prêtés aux communistes pour mieux justifier l'existence et le renforcement du groupe d'autodéfense ou de l'OSARN. Or, il n'y avait aucun armement ouvrier en cours, pas plus qu'il n'y avait de projet de prises des usines, de répression antifasciste ou de coup d'État communiste. En revanche, la force portée par juin 1936, ses occupations, ses manifestations, était bien réelle. On peut considérer que tout ce travail de renseignements – et parfois d'intoxication – ne visait qu'à convaincre les patrons, les militaires ou l'opinion de se préparer face à cette menace. On peut aussi avancer l'hypothèse qu'il s'agissait d'un prétexte pour organiser ou susciter un coup d'État.

C'est la peur, physique, concrète, de l'action ouvrière et de la menace qu'elle fait peser sur les usines Michelin et ses cadres, qui est à l'origine du serment fait par quelques hommes aux côtés de leur patron en juin 1936. Pour les dirigeants Michelin de l'époque et leurs successeurs, l'occupation des usines en 1936 fut et demeure un traumatisme. Quand, par crainte de ses ouvriers, un chef d'entreprise en vient à organiser sa propre milice, à la doter d'armes de guerre, et à fournir des millions de francs à une organisation secrète et paramilitaire, c'est l'aveu du sentiment

¹⁰² AN Cabinet René Bluet: Rés 339/8/1-3: Cour d'Assises de la Seine. Affaire du CSAR, novembre 1948. Plaidoirie de Mr le Bâtonnier Ribot, avocat de Gustave Vauclard, p. 28.

¹⁰³ AN 334 AP 74: Réquisitoire Béteille, p. 238; AM Lyon. Cote 21 II 20: Dossier Henri Vogel. Procès verbal Jean Maron, 13 janvier 1938.

¹⁰⁴ AN 334 AP 74. Réquisitoire Béteille, p. 266.

¹⁰⁵ AD 63 M 60063: Rapport du commissaire divisionnaire à l'Inspecteur général, chargé des services de police criminelles à Paris, le 7 février 1938.

¹⁰⁶ L'enquêteur se satisfait du fait que les personnes dénoncées et interrogées aient nié avoir tout lien avec la Cagoule. Aucun interrogatoire de leur entourage ou de leurs contacts n'ait mené. AN CAC: 19920648 art. 1-5: Dossier principe affaire du CSAR, 1127. Service de police criminelle de Paris, D.F. 2^e section, note du 10 février 1938.

¹⁰⁷ AD 63 M 60063: lettre du commissaire divisionnaire Buffet au Préfet du Puy-de-Dôme, le 2 octobre 1937.

d'effondrement de son système paternaliste et aussi d'une totale défiance à l'égard du régime, jugé incapable de faire barrage à cette menace. D'ailleurs, les dirigeants de Michelin continuent de considérer que le patronat est privé de son pouvoir depuis juin 1936 et que le pays est dirigé par des politiques « socialisantes » voire marxistes¹⁰⁸. Le soutien à l'OSARN s'explique par cette défiance totale à l'égard de l'État. Pierre Michelin s'inscrit donc à la fois dans la tradition familiale et la vieille tradition de la droite française de contre-subversion ainsi que de haine du mouvement ouvrier organisé, en particulier du Parti communiste.

Bien que Léon Blum donne des gages aux milieux économiques dès les premiers mois de son accession au pouvoir, que le PCF modère toujours plus son discours en tendant la main aux Croix-de-Feu après l'avoir tendue aux catholiques, qu'il renonce totalement à critiquer l'armée, cagouleurs clermontois et parisiens renforcent leur armement, et multiplient les coups d'éclat et provocations pour convaincre patrons, militaires ou puissances étrangères de leur détermination et de leur importance.

Le groupe clermontois symbolise cette évolution. Pierre Michelin verse des millions à l'OSARN au-delà de la grande peur de l'été 1936. Il continue même d'agir en son sein après que Marx Dormoy ait dévoilé le complot et les crimes de la Cagoule le 23 novembre 1937. Le maintien de cet engagement serait attesté par les documents importants de l'OSARN trouvés dans sa voiture le jour où il se tue sur la route¹⁰⁹.

Même si le cadre d'une telle communication ne permet pas de revenir en détail sur l'idéologie des dirigeants de Michelin et sur leurs liens avec la droite extrême, nous considérons que Pierre Michelin n'est pas une « brebis galeuse ». Certes, il a été le plus loin dans le soutien à une organisation factieuse, mais ses choix sont le produit d'une idéologie familiale, d'une organisation dans et en dehors de l'usine sensée s'opposer à la structuration et à l'expression du mouvement ouvrier, que ce soit par la création de la Garde civique, la répression antisyndicale, le paternalisme, ou la chasse aux militants communistes à Clermont-Ferrand mais aussi sur les plantations Michelin en Indochine¹¹⁰. Cette idéologie a conduit depuis le début des années Trente les dirigeants Michelin

¹⁰⁸ Sur ce sujet, voir les nombreuses citations rassemblées par le Comité d'Établissement Michelin. *Dossier constitué autour des écrits, discours, médias ... sur quelques traits qui caractérisent l'hostilité de Michelin à l'égard de l'État, de l'administration, du syndicalisme et de façon générale de tous les intrus qui veulent se mêler de ce qui ne les regardent pas*, mise à jour décembre 1998, 231 p.

¹⁰⁹ Jean Villedieu, alors âgé de 17 ans et fils du député SFIO de Clermont-Ferrand, Antoine Villedieu, est témoin de l'appel de Marx Dormoy à son père pour annoncer la nouvelle de la mort de Pierre Michelin mais aussi de la découverte de ces documents secrets de la Cagoule. Témoignage recueilli par l'auteur, 24 avril 2007. Cette information décisive sur l'implication de Pierre Michelin est confirmée par plusieurs sources mais on n'en trouve nulle trace dans les archives. Elle n'est même pas évoquée comme rumeur dans les rapports de juges, policiers, alors que plusieurs médias s'en font le relais dès janvier 1938. Voir notamment le journal «Marianne», 22 janvier 1938, et le témoignage précis du directeur du quotidien «Paris Soir», P. Lazareff, *The behind the scenes, story of the last decade in France*, Sydney, London, Angus and Robertson Ltd, 1943, p. 131-132.

¹¹⁰ Sur ce sujet, voir, É. Panthou, *Michelin au Viêt-Nam : une histoire sociale*. Seconde édition, Vertaizon, La Galipote,

à financer Ernest Mercier ou le colonel de la Rocque, à faire preuve du plus grand zèle dans le soutien au régime mussolinien, allant jusqu'à saluer avec enthousiasme la brutale conquête de l'Abyssinie¹¹¹, et à envoyer ses cadres faire tourner son usine de San Sebastian¹¹², passée sous le contrôle et au service des franquistes en 1937.

L'exemple clermontois permet de voir que la Cagoule pouvait avoir des ramifications extrêmement puissantes et organisées en province, bénéficiant de moyens financiers importants et de liens avec l'armée. Si l'on devait se limiter à ce seul cas, il faudrait remettre en cause les remarques de Frédéric Monier sur le fait que l'OSARN n'avait pas les forces suffisantes pour utiliser ses importants stocks d'armes. Clermont-Ferrand donne l'exemple d'un groupe où on trouve des hommes déterminés, pouvant aller jusqu'à commettre un attentat et accumuler armes de guerre et centaines d'explosifs, et aussi des hommes prêts à financer massivement une structure nationale et secrète. Mais au-delà de la question de l'importance du financement et des troupes dont pouvait disposer Deloncle, sans le soutien de l'État-major, la prise du pouvoir envisagée ou préparée par certains semblait vouée à l'échec.

2013, p. 159-337.

¹¹¹ Le titre de l'article de la revue éditée par Michelin en Italie, dans son numéro spécial consacré à cette invasion, est : «Les brillants architectes de la plus formidable entreprise coloniale dans l'histoire». Mussolini en militaire casqué illustre cette page. «Bibendum: rivista mensile illustrata», n°1, juin-juillet 1936.

¹¹² La ville de San Sebastian est considérée par Aristide Corre lui-même comme un «centre de cagouleurs» où transitent des milliers d'armes vers la France. C. Bernadac, *op.cit.*, p. 248.